



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



## SUIVI POST-INSTALLATION

### Objectifs

La Chambre d'agriculture vous accompagne dans vos premiers pas de chef d'entreprise, en vous proposant un suivi annuel, durant la période de vos engagements JA, soit les 4 années suivant votre installation aidée. Ce suivi a pour but de vous sécuriser, en termes de respect de vos engagements et d'anticipation pour d'éventuels avenants au PE à réaliser.

### Qui est concerné ?

Tout jeune agriculteur, installé avec les aides, les 4 premières années.

### Prestation proposée

Nous vous proposons un accompagnement individuel :

- L'envoi d'un Flash Installation, contenant une information claire et privilégiée pour vous, jeunes installés.
- Une visite annuelle par un conseiller permettant la vérification de vos engagements réglementaires, le calcul de votre revenu disponible, si nécessaire, la réalisation d'un avenant à votre plan d'entreprise, une assistance au remplissage de votre fiche annuelle de suivi ou à une aide à la préparation de votre dossier à « mi-parcours » ainsi qu'au « contrôle de fin des engagements » (hors fiches de synthèses comptables remplies par votre centre de gestion agréé).

### Nos +

- Prestation individuelle, conseil personnalisé, écoute et analyse objective.
- Connaissance de la réglementation et compétences en approche globale de l'entreprise agricole.
- Capacité à mobiliser et à coordonner différents intervenants : conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture et des OPA partenaires, centres de comptabilité, financeurs, services juridiques.

### Tarif

Tarif sur demande  
Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera précisée dans le contrat.

### Vos référents

#### • Schiltigheim

■ **Laura MEYER**  
03 88 99 38 38  
laura.meyer@alsace.chambagri.fr

■ **Estelle BOEHLER**  
03 88 19 16 95  
estelle.boehler@alsace.chambagri.fr

#### • Sainte Croix en Plaine

■ **Anne LEVEQUE**  
03 89 20 97 29  
anne.leveque@alsace.chambagri.fr

■ **Marielle PASCOLO**  
03 89 20 97 18  
marielle.pascolo@alsace.chambagri.fr



### Chambre d'agriculture Alsace

■ **Siège et Site du Bas-Rhin**  
2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM  
67013 STRASBOURG Cedex  
■ **téléphone** : 03 88 19 17 17 ■ **fax** : 03 88 83 30 54

■ **Site du Haut-Rhin**  
11, rue Jean Mermoz -BP 80038  
68127 STE CROIX EN PLAINE  
■ **téléphone** : 03 89 20 97 00 ■ **fax** : 03 89 20 97 01

■ **mail** : [direction@alsace.chambagri.fr](mailto:direction@alsace.chambagri.fr) ■ **Site internet** : [www.alsace.chambagri.fr](http://www.alsace.chambagri.fr)  
■ **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

